

FREPP *info*

CHÂTEAU D'HAUTEVILLE

Une restauration au service du patrimoine



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

2026-1 (Printemps) – N° 70 – 5500 exemplaires – fr. 9.80

BIENVENUE DANS
LE MONDE
KABE PEINTURES



Pour transformer des idées uniques en véritables innovations: KABE Peintures.

Stahlgiesserei, Schaffhouse



Peintures bâtiment + crépi
kabe-peintures.ch



KARL BUBENHOFER SA



Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 592
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
secretariat@afepp.ch
www.afepp.ch



GYP SERIE PEINTURE GENÈVE
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, Case postale
1211 Genève 3
Tél. secrétariat: 058 715 37 82
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rue des Noyers 11
2000 Neuchâtel
Tél. secrétariat: 032 721 30 40
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureaumesmetiers.ch
www.avmmp.ch



Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 14 69
secretariatspatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

EDITORIAL

5

- Un risque majeur pour nos entreprises

REPORTAGE

6-11

- Une double isolation réduit le bruit du stand de tir indoor de Sion
- Château d'Hauteville : une restauration au service du patrimoine

PEINTURE

13-17

- Problèmes courants dans la peinture (partie 2)

PLÂTRE

21-25

- 20 ans sur le terrain... et dans l'atelier

INCIDENCES DES AUGMENTATIONS

27

- Prix pour vos offres 2026

CHRONIQUE JURIDIQUE

28-29

- Réduction du droit aux vacances

PUBLIREPORTAGE

31

- Construire durablement avec le plâtre

FORMATION

33-35

- Formation professionnelle supérieure
- Comment la GPG a-t-elle augmenté ses effectifs ?

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

37

- Amiante

COLLECTE DES DÉCHETS

38-39

- Nouveau dispositif 2026 en ligne

PUBLIREPORTAGE

41

- Améliorer la stabilité du béton grâce à un nouveau revêtement de protection incendie

SITUATION DU MARCHÉ

42-43

- Indice de la construction

ÉCOLE SUPÉRIEURE

45

- Des nouvelles de notre future école supérieure



Carreaux de plâtre massif Alba®

Durabilité, qualité et flexibilité pour votre projet de construction

Les carreaux de plâtre massif Alba® sont synonymes de qualité, de flexibilité et de protection de l'environnement. Grâce à leur recyclabilité, à l'utilisation de matières premières locales et à une production efficace, ils sont idéaux pour une construction écologique. Qu'il s'agisse d'une nouvelle construction, d'une transformation ou d'un assainissement, Alba® offre confort, sécurité et avenir.



Scanner. Planifier.
Mieux construire.

Initiative « Suisse à 10 millions »

Un **RISQUE** majeur pour nos entreprises



Marcel Delasoie
Directeur FREPP

En tant que patron d'une entreprise de plâtrerie-peinture, vous le savez mieux que quiconque: aujourd'hui déjà, recruter du personnel qualifié est un défi. Peintres, plâtriers, chefs de chantier, apprentis motivés... la main-d'œuvre ne court pas les rues. Dans ce contexte, l'initiative UDC dite « Suisse à 10 millions » représente un risque réel et direct pour votre activité.

Pour les entreprises de plâtrerie-peinture, cette initiative n'apporte aucune solution concrète. Elle crée au contraire de l'instabilité, des pénuries et des coûts supplémentaires.

Cette initiative veut inscrire dans la Constitution un plafond rigide de la population à 10 millions d'habitants, quitte à résilier des accords internationaux essentiels, notamment la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Concrètement, cela signifie fermer la porte à une grande partie de la main-d'œuvre européenne qui fait aujourd'hui tourner les PME du bâtiment, mais aussi nos hôpitaux, EMS, hôtels, restaurants, etc. Or, ces secteurs, et celui du bâtiment en particulier, dépendent fortement de travailleurs étrangers, souvent formés, expérimentés et rapidement opérationnels. Sans eux, les conséquences seraient immédiates: pénurie de personnel, chantiers retardés,

pression accrue sur les équipes en place et hausse des coûts salariaux. À terme, c'est votre compétitivité qui serait menacée, face à des concurrents confrontés aux mêmes difficultés.

Mais ce n'est pas tout. La remise en cause de la libre circulation mettrait aussi en péril l'ensemble des accords bilatéraux avec l'UE, dont ceux qui garantissent un accès fluide au marché européen. L'incertitude juridique et économique qui en découlerait pèserait lourdement sur l'investissement, la planification des chantiers et la confiance des clients.

Les initiants parlent de « gestion » de l'immigration, sans jamais expliquer comment. Le retour aux contingents est pourtant le scénario le plus probable: un système lourd, bureaucratique, coûteux, qui favorise les grandes entreprises au détriment des PME et met les secteurs à faibles marges – comme le second œuvre – en concurrence pour quelques autorisations de travail.

Enfin, paradoxalement, la Suisse risquerait de perdre sa participation à Schengen-Dublin, avec à la clé une hausse incontrôlée des demandes d'asile et moins de coopération policière. Un véritable autogoal, loin de l'« immigration choisie » promise.

Pour les entreprises de plâtrerie-peinture, cette initiative n'apporte aucune solution concrète. Elle crée au contraire de l'instabilité, des pénuries et des coûts supplémentaires. Le 14 juin, c'est aussi l'avenir de votre entreprise qui est en jeu. ■

Une double isolation réduit le bruit du stand de tir indoor de Sion

Fin 2024, l'entreprise Blanc & Duc SA de Sion finalise une double isolation des murs et des plafonds du stand de tir indoor de Sion. Un chantier aux volumes impressionnants.

Yannick Barillon
Journaliste RP

L'entreprise Blanc & Duc SA, à Sion, remporte l'appel d'offres pour réaliser dès l'automne 2023 les travaux d'isolation phonique et acoustique de «La Tranchée», le complexe de tir indoor de Sion. Titulaire d'une maîtrise de peintre et d'un CFC de plâtrier-peintre, son directeur Jonathan Savioz évoque un ouvrage unique en Suisse romande par sa taille. Inaugurée et mise en service en janvier 2025, l'infrastructure met à la disposition exclusive de l'armée suisse et de la police cantonale valaisanne 10 pistes de tir à courte distance, 24 h sur 24 h, pour des entraînements. Ce patron revient sur les enjeux de cette construction indoor: «Il convenait de réduire les nuisances sonores liées à la surexploitation du stand de tir de Pra Bardy entre les Iles de Sion et le village d'Aproz.»

Réfléchir à une exécution optimale

Comment être rapide et performant tout en assurant une qualité irréprochable? «Nous avons eu la chance d'avoir pas mal de temps entre l'adjudication et l'exécution des travaux. Cela nous a permis de faire des tests et de réfléchir au meilleur système à mettre en place pour réaliser ce mandat», confie Jonathan Savioz. Pour enterrer les nuisances sonores, l'entreprise intervient sur une base béton pour les différentes halles de tirs imaginées par les architectes Bonnard et Woeffray, également responsables de la direction des travaux. «Pour améliorer le confort des tireurs, nous avons d'abord doublé les 20 murs et les 10 plafonds avec une isolation phonique. Ces cloisons légères ont été réalisées avec des profils métalliques de 75 mm sur une longueur de 38 mètres et isolées avec 60 mm de laine minérale. Le tout doublé de deux couches de plaques Duraline 15 mm. Quant aux plafonds, ils ont été fixés directement à la dalle avec des clickfix et des profils CD, puis isolés avec 30 mm de laine minérale et doublés avec les mêmes plaques.», précise Jonathan Savioz.

« Isoler 10 stands de tir de 40 mètres de profondeur sur 12 mètres de large représente 9000 m² de plaques Duraline et 4500 m² de panneaux acoustiques. C'est aussi 25 000 mètres de profilés métalliques, soit la distance entre Sion et Martigny ». Jonathan Savioz

Pour atténuer les résonances, une seconde cloison d'isolation acoustique a été ajoutée et vissée de la même manière sur toutes les surfaces», précise le spécialiste. En moyenne, l'entreprise Blanc & Duc SA a employé quatre personnes, avec par période une équipe augmentée à huit ouvriers en continu pour fixer plus rapidement les clous au plafond. La méthode de travail a été pensée en amont pour une organisation et une exécution efficace.





Un énorme volume de plaques et de vis

Pour Jonathan Savioz, cette réalisation impressionne surtout par les volumes des matériaux utilisés. « Isoler 10 stands de tir de 40 mètres de profondeur sur 12 mètres de large représente 9000 m² de plaques Duraline et 4500 m² de panneaux acoustiques. C'est aussi 25 000 mètres de profilés métalliques, soit la distance entre Sion et Martigny. »

Pour la fixation des plaques, les ouvriers ont opté pour une collaboration à la chaîne bien rodée: « Une personne se chargeait de prépercer la surface bétonnée sur un centimètre, puis une autre insérait les clous spécifiques avec un pistolet à poudre pour tenir le profilé métallique et permettre de supporter le poids des deux plafonds. » Les plafonds phoniques

ont été posés en premier, puis la technique a été introduite avant la mise en place du plafond acoustique.

Ainsi, l'avancée des plafonds et des murs s'est faite avec une cadence régulière, laissant du temps pour chaque étape. La logistique a aussi été facilitée par un bon accès et de grands espaces de stockage. La répétition des volumes à doubler dans chacun des dix stands entre les murs et les plafonds a rendu ce chantier singulier, explique Jonathan Savioz. Cet ouvrage de référence a fait appel à des compétences essentielles de coordination et a exigé un travail de précision. « En tant que responsable de l'avant-projet et des choix techniques, ce chantier unique en Suisse romande représente une belle carte de visite pour l'entreprise Blanc & Duc SA que j'ai reprise de mon père. » ■





© Luca Delachaux

Château **D'HAUTEVILLE** : une restauration au service du patrimoine

ARTISANAT | Dès 2018, architectes, restaurateurs et plâtriers-peintres ont été mobilisés pendant trois ans pour préserver et redonner son lustre au domaine patrimonial du Château d'Hauteville, à Saint-Légier (VD).

Yannick Barillon
Journaliste RP

Dominant Vevey et le Léman, le Château d'Hauteville a retrouvé, au terme de trois années de travaux, l'éclat nuancé qui fait la force des grandes restaurations patrimoniales. Propriété de l'Université américaine Pepperdine, le domaine de 37 hectares – château, maison du jardinier et dépendances – a fait l'objet d'un chantier d'envergure dès 2018.

Mandaté par les propriétaires, l'Atelier d'architecture Glatz & Delachaux SA, sous la direction des travaux de Patrick Tamone, a orchestré une intervention fractionnée par lots et par façades. Ce bureau figure de proue des grandes restaurations patrimoniales depuis 40 ans a ainsi ajusté les degrés de finition

aux priorités budgétaires. «Ce fût un parti pris stratégique, validé en étroite collaboration avec le Service des Monuments et Sites du canton de Vaud», précise Patrick Tamone.

70% des décors ont été sauvegardés

À l'ouverture du chantier, les échafaudages transforment le site en véritable village technique. Le directeur des travaux raconte: «La toiture provisoire protégeait des tuiles encore en bon état, mais les façades révélaient des dégâts importants: humidité persistante, infiltrations dans les murs, érosion des enduits, impacts de grêle visibles dans le sable des murs.» Par endroits, le crépi chute. Le constat impose une intervention mesurée.

L'esprit n'est pas à la restitution totale mais à la conservation raisonnée, explique Patrick Tamone: «Près de 70% des décors ont été sauvegardés. Nous avons choisi trois degrés de finition. La façade sud côté lac bénéficie du premier degré, le plus abouti; la façade nord relève du second degré et la façade ouest, plus altérée, du troisième degré de finition avec une reconstitution plus limitée.» Cette gradation permet de concentrer les moyens et les techniques en fonction des souhaits du propriétaire. La pandémie de Covid-19 ralentit le début des travaux mais la dynamique pluridisciplinaire (restaurateurs, plâtriers-peintres, peintres décorateurs, staffeurs) s'impose rapidement comme la clé du projet.

...



Reconstituer : l'exigence de l'intégration

Entreprise particulièrement mise en lumière sur ce chantier, Entrée en Matière Sàrl à Chailly Montreux. Dirigée par Jean-François et Ludovic Dedominici, elle intervient dès 2018 sur les bas de façades. Durant trois étés consécutifs, ses équipes se consacrent à une reconstitution sur mesure des six premières assises de pierre, le soubassement, et des chaînes d'angle. Le cahier des charges est précis, explique Jean-François Dedominici : « Il faut que l'intervention ne se voie pas de loin, tout en restant lisible de près pour marquer subtilement les différences. Un rhabillage au plus proche de l'existant cherche le raccord avec la patine du temps. Plus la surface est grande, plus l'exercice se complexifie : la moindre variation de grain ou de tonalité marque l'intervention. » Après un décrépiassage ciblé, il convient de décider où l'on retire l'enduit et où on le conserve. Le choix est déterminant, sous peine de voir le reste tomber. Un crépi à la chaux a été appliqué. Jean-François Dedominici explique que « deux couches de peinture au silicate assurent la durabilité de notre intervention pour les cinquante

prochaines années au moins ». Concrètement, les façades sont « splittées » à la main au moyen de brosses dures, puis les traits d'origine sont redessinés à la règle à filet. Des projections de fines gouttelettes viennent casser le grain trop neuf. Chaque zone est ensuite mise en teinte en tenant compte des ombres portées.

« Plus la surface est grande, plus l'exercice se complexifie : la moindre variation de grain ou de tonalité marque l'intervention. »

Jean-François Dedominici, peintre décorateur

Des essais et échantillons sont systématiquement validés avec la commission technique comprenant : architectes, conservateur de l'État, historien et de nombreux scientifiques. Par endroits, des fragments repiqués sont volontairement laissés visibles, afin de rendre compte des choix de la reconstitution. « Travailler mètre carré par mètre carré, avec des matières



durables comme le silicate, donne du sens à notre métier», confie Jean-François Dedominici, qui était déjà venu poser son regard sur le site 40 ans auparavant.

Restaurer et révéler les trompe-l'œil

En parallèle plusieurs ateliers romands de restauration interviennent sur l'édifice dont l'Atelier Sinopie, fondé par Fanny Pilet. Elle garde un souvenir intime du lieu: «Enfant, je m'y promenais avec mon père architecte. C'était un décor de rêve.» Des années plus tard, son atelier de restauration contribue à en préserver les façades. Elle souligne que les trompe-l'œil jouent un rôle déterminant. «Sans ces décors, la profusion de fenêtres donnerait au bâtiment un aspect dénudé.»

« Entre les différents restaurateurs engagés sur ce patrimoine, nous avons beaucoup appris les uns des autres. »

Fanny Pilet, conservatrice, restauratrice d'art

L'atelier Sinopie assure ainsi la restauration fine des décors d'un des lots. «Ici, il ne s'agit pas de reconstituer, mais de retoucher les lacunes: nettoyer les encrassements, éliminer les sels et les micro-organismes liés aux mousses, puis reprendre ces lacunes au glacis de silicate en conservant la matière originale. On n'invente pas, on complète uniquement ce qui manque», rappelle la restauratrice Fanny Pilet. Chaque zone fait l'objet d'une discussion pour définir le niveau d'intervention, en cohérence avec les degrés fixés par les architectes. Les grandes surfaces exigent toujours une vigilance accrue pour maintenir l'unité visuelle. Fanny Pilet évoque son ressenti après l'ensemble des travaux accomplis: «Entre les différents restaurateurs engagés sur ce patrimoine, nous avons beaucoup appris les uns des autres.»

Des peintures décoratives d'envergure

L'entreprise de plâtrerie peinture Charles Auer Sàrl, basée à Granges-près-Marnand, prend notamment en charge la remise en état de la peinture des volets, des encadrements, des entretoits et des corniches. Charles Auer revient sur quelques interventions: «Sur les volets, quatre couleurs dialoguent et les raccords sont calculés pour que même une fois ceux-ci fermés, l'illusion de fenêtres ouvertes persiste. Nous avons traité 119 paires de volets à l'huile sur bois, dans des tonalités grises subtilement modulées.» Les encadrements reçoivent une peinture silicatée, avec des mélanges et des échantillons réalisés in situ. Le spécialiste poursuit: «Les corniches cintrées en bois ont été repeintes et les vases en zinc du fronton nettoyés et peints. Puis, les lucarnes en cuivre ont été traitées à l'acide avant mise en peinture spécifique pour limiter les effets de dilatation.» Au sein de son entreprise Charles Auer Sàrl, huit à dix personnes se relaient durant trois ans pour les travaux extérieurs et intérieurs; un staffeur est aussi intervenu pour restituer moulures et ornements dans certaines salles du château.

Au-delà des façades, les travaux touchent aussi les combles, le chauffage et un grand salon baroque. Les artisans restaurent également quelques tableaux.

Fort de quarante ans d'expérience dans la restauration patrimoniale, l'Atelier Glatz & Delachaux SA souligne la stimulation intellectuelle d'un tel chantier: «Beaucoup de questions ont amenés de nombreuses réponses. Nous avons cherché l'équilibre entre l'ancien et le contemporain avec un résultat très satisfaisant, et ce grâce à une équipe multidisciplinaire.» Pour Charles Auer, «Rien n'est donné, nous ne sommes pas confrontés à des problèmes, nous devons uniquement relever des défis». Tous évoquent l'honneur de contribuer à la mémoire d'un édifice historique. Au Château d'Hauteville, la réussite tient à cette alchimie: une direction architecturale exigeante, des degrés de finition assumés, et des entreprises capables d'inscrire leurs gestes dans le temps. Ici, l'artisanat devient un acte de transmission. ■

Publicité

PIROSIG

Assortiment

ACTIONS NOUVEAU PESTOOL

La boutique en ligne pour les peintres et les plâtriers

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE !

shop.pirosig.ch

En cas d'incendie dans les garages souterrains, chaque minute compte. Avec nous, vous pouvez atteindre jusqu'à R120.

Les revêtements de protection incendie pour le béton de Ferrotekt résistent même aux flammes les plus ardentes.

De nombreux garages souterrains et bâtiments d'un certain âge présentent un recouvrement en béton insuffisant et ne sont donc plus conformes aux prescriptions actuelles de protection incendie. En cas d'incendie, les barres d'armature se réchauffent trop rapidement, ce qui peut provoquer l'éclatement du béton. La structure porteuse risque alors de céder – même pendant les opérations d'extinction de l'incendie. Les revêtements de protection incendie pour le béton de Ferrotekt augmentent la classe de résistance au feu jusqu'à atteindre R120 et protègent la portance de la construction en béton. Une mesure rapide et économique sans contrainte statique ou perte de hauteur.

ferrotekt.ch/betonbrandschutz



Renforcement jusqu'à R120, économies de coûts
de rénovation, homologation AEAI, à base d'eau,
sans COV



ecobau

Problèmes courants dans la peinture (partie 2)

La **LISTE** est longue

Il y a tellement de raisons différentes qui peuvent entraîner la dégradation des peintures et des supports, principalement à l'extérieur sur des volets. Ces éléments, naturellement soumis aux différentes contraintes extérieures telles que la pluie, la neige, le froid, le gel, le vent, les rayons du soleil et les variations de températures en font une des sources les plus importantes de dégâts sur le bois.

Pierre-Yves Correvon
Techno GR

LE BOIS, AUTRES CAS CONCRETS: LES VOLETS

L'humidité du bois joue un rôle essentiel dans le résultat des applications de peinture sur les volets, comme sur le bois en général, aussi bien quand ceux-ci sont encore bruts que lors

L'humidité du bois joue un rôle essentiel dans le résultat des applications de peinture sur les volets.

d'une rénovation. Pour rappel, les taux d'humidité admissibles sont les suivants :

- Les bois résineux à l'extérieur au maximum 15 à 18 %;
- Les bois feuillus à l'extérieur au maximum 12 à 15 %.

Les raisons de la dégradation de ces éléments de construction sont donc diverses :

- Pas d'impression (pigmentée) ou d'imprégnation (incolore) ;
- Impression ou imprégnation pas assez liquide sans véritable pénétration dans le support ;
- Support gras ;
- Taux d'humidité important ;
- Temps de séchage pas respecté entre les couches ;
- Choix des produits inadaptés ;
- Epaisseur du film sec de peinture insuffisant ;
- Différence importante de couleurs entre les sous-couches et la finition.

Pour la rénovation, il conviendra naturellement de revenir au bois brut, soit par décapage, soit par ponçage ou encore du micro-gommage, système qui s'est nettement amélioré dans le temps et qui permet d'obtenir le meilleur des résultats afin de repartir sur des bois propres et sur des surfaces métalliques bruts. L'imprégnation ou l'impression devra être liquide, plutôt solvantée et contenant des biocides à l'extérieur. En effet, cette opération doit favoriser la pénétration du produit au plus ...



profond du support, ce que les produits en phase solvantée assurent mieux que les imprégnations ou impressions à l'eau. Le traitement de toutes les parties métalliques remises à nu devraient se faire autant que possible avec un primer époxy anti-corrosion à 2 composants, plutôt qu'un antirouille n'assurant pas toujours la meilleure des protections contre la rouille et la corrosion du métal.

Des masticages avec des mastics à 2 composants souples et élastiques sont possibles et même recommandés car ils colmatent les fissures et les trous, des endroits favorisant à nouveau la pénétration de l'eau, de la neige ou du gel par temps froid. Puis une mise en peinture avec des produits souples, satiné ou brillant, de préférence au mat, dont la résistance est limitée dans le temps.

Aussi curieux que cela puisse paraître, le système en peinture à l'huile revient largement au goût du jour, car il fait largement ses preuves au fil du temps. Qui plus est, les travaux de rénovation de monuments historiques comme des bâtiments contemporains doivent toujours être abordés avec prudence et prévoyance. La conservation du patrimoine historique impose l'utilisation de système de peinture - dans la mesure du possible - de l'époque d'origine des bâtiments. C'est pourquoi, ces objets patrimoniaux ont et sont peints soigneusement d'une peinture à l'huile classique.

Après 5 ans déjà et bien souvent, les volets comme tous les éléments en bois présentent un léger farinage naturel. Il serait

désormais absolument nécessaire de procéder à un nouvel huilage pour l'entretien. Cependant, tous les éléments directement exposés aux intempéries, pratiquement sans protection constructive, on observe déjà de l'écaillage.

Plusieurs causes: en surface, il est peut-être constaté quelques fois, la présence de champignons, le plus souvent de la lenzite – un vilain champignon lignivore - qui peut aisément se développer au travers de la peinture et absorber une grande quantité de bois. Les épaisseurs de couches de peinture appliquées et le film de peinture sont corrects, mais c'est souvent en démontant les ferrures que l'on constate que le bois est brut, sans protection et que la pourriture s'est développée par manque de traitement soit contre les champignons soit contre le bleuissement. Les spores fongiques ont pu infiltrer le bois par de petites fissures et les raccords vissés ont ainsi trouvé un terrain de reproduction non protégé. La pluie battante a fourni au champignon suffisamment d'humidité pour qu'il se propage allégrement.

La réparation lors de ce type de cas n'est pas possible, l'élément ou la partie de construction devant être absolument remplacée. Il conviendra à cet instant de prévoir un traitement fongique avant la repose des parties métalliques, ferments et autres éléments en métal.

Les surfaces de bois vulnérables et non traitées sont des endroits propices à l'apparition de nouveaux champignons tout au long de l'année.



Quand la pourriture s'installe, il est souvent trop tard et le bois devra être changé.

LE METAL : LA CORROSION, LA ROUILLE

La dégradation naturelle et progressive des métaux est une réaction chimique ou électrochimique avec leur environnement (oxygène, humidité, sels, acides). Elle transforme le métal en une forme plus stable comme l'oxyde (rouille). L'eau de mer, mais ce n'est pas le cas chez nous, et les acides accélèrent ce processus en augmentant la conductivité.

Il existe trois types de corrosion :

- Uniforme : attaque homogène sur toute la surface ;
- Localisée : par piqûres, attaque profonde en des points précis, très dangereuse ;
- Galvanique : se produit lorsque deux métaux différents sont en contact dans un milieu humide, le moins noble (anode) se corrodant plus vite.

Quelques exemples : la rouille du fer/acier, le vert de gris du cuivre/bronze, le ternissement de l'argent ou l'alumine (couche protectrice) sur l'aluminium.

Dans notre métier, il existe tellement de cas où le manque de traitement de départ entraîne la dégradation du métal mais aussi des supports adjacents.

On peut aisément créer de la protection et de la prévention sur les métaux :

- Par une barrière physique : peinture, vernis ou bien encore des revêtements plastiques pour isoler le métal ;
- Par une protection cathodique : fixer un métal plus réducteur (ex : zinc) qui corrodera à la place de la structure à protéger ;

- Par la passivation ou la galvanisation : couche protectrice formée par le métal lui-même (acier galvanisé).

Pour le peintre, on se retrouve le plus souvent confronté à traiter des supports qui finalement ont mal été traités dès le départ, à traiter car les supports sont soumis aux aléas du temps (pluie, pluie acide, froid, neige etc...) ou bien car les mesures de protection constructive sont insuffisantes et le métal soumis encore plus aux conditions météorologiques.

Les méthodes de traitement des métaux moyennement ou fortement rouillés sont différentes en fonction de la taille ou de la forme, de l'emplacement en intérieur ou en extérieur, du milieu, plutôt urbain ou campagnard, de l'environnement et des éléments de proximité liés aux contraintes écologiques (rivière, lac ou végétation etc..) des normes et des règlements en matière de construction qu'ils soient fédéraux, cantonaux ou communaux. Il est évident que l'aspect économique n'est pas à négliger. Idéalement les métaux attaqués devraient être mis à nu afin de repartir sur un support sain, propre de tous les traitements précédents et prêts à recevoir les couches nécessaires pour une très bonne résistance dans le temps.

Il existe plusieurs moyens pour mettre à nu du métal, de l'acier ou de la fonte :

- Le sablage, le micro-gommage ou l'hydrogommage ;
- Le meulage ou le fraisage ;
- Le brossage ou le ponçage ;
- Le décapage chimique à l'acide phosphorique. ...



Les cas sont nombreux où le mauvais traitement du métal entraîne des dégâts sur les autres supports.

Le sablage ou le micro-gommage sont des techniques industrielles qui consistent à projeter, via de l'air comprimé, un matériau abrasif (sable de quartz, corindon, bille de verre, noyau de cerise ou de noix etc.).

Le sablage à sec est très courant pour la rouille profonde alors que le micro-gommage ou l'aéro-gommage se fait à basse pression, plus doux et idéal pour des détails complexes ou des métaux plus fragiles.

L'hydrogommage (avec de l'eau) limite la poussière.

Le meulage ou le fraisage est un moyen mécanique efficace mais son utilisation est tout de même limitée aux surfaces simples d'accès.

Le brossage ou le ponçage sont également de bons moyens pour abraser des surfaces. Le ponçage comme le meulage ne permet pas toujours d'aller dans les moindres recoins. Le brossage au nylon, lui est idéal pour le nettoyage des surfaces rouillées car sa souplesse lui permet d'accéder à peu près partout, mais si cela reste un système avéré pour des petites surfaces, il est plus lent si on le compare à un sablage ou un micro-gommage.

Une fois les préparations effectuées, il conviendra ne pas tarder à donner à ces surfaces mises à nu, la protection anti-corrosion nécessaire. Pour ce faire, le peintre possède

plusieurs possibilités de traiter les métaux ferreux, pouvant être classés d'excellents à bons.

Le traitement le plus performant en couche de fond anti-corrosion réside dans un primer à deux composants à base de résine époxy avec d'excellentes propriétés d'adhérence et d'anticorrosion pour l'intérieur ou l'extérieur sur quasiment tous les supports métalliques tels que le fer, la fonte et l'acier. Son domaine d'application est vaste et renferme la construction de charpente métallique, la construction de machines et d'appareils, de véhicules (machines agricoles etc...) ainsi qu'aux installations exposées fortement aux agents chimiques, la protection des bâtiments et la peinture de bâtiments et de tous les éléments qui la compose.

Ces principales qualités sont :

- Séchage très rapide ;
- Très bonne adhérence ;
- Haute résistance mécanique ;
- Bonne ponçabilité ;
- Bonne résistance chimique ;
- Excellente protection anti-corrosion efficace et durable (avec couche de finition appropriée) ;
- Survernissable avec la plupart des systèmes de peinture.



Le sablage ou le micro-gommage sont les meilleurs moyens de nettoyage du métal (balustrade avant et après).

Pour obtenir la meilleure protection, il est recommandé d'appliquer au minimum 120-150g/m² par couche pour une épaisseur de film sec de 30 microns.

Dans un registre plus simple, le peintre utilise majoritairement des antirouilles en base alkyde, dont les pigments sont des phosphates de zinc-aluminium, mono-composant.

Leurs qualités résident dans le fait d'être un mono-composant, plus facile d'application, au séchage rapide avec une bonne protection contre la rouille (avec une couche de finition appropriée). Il existe également des antirouilles que l'on nomme 3 en 1, que l'on applique aussi bien en fond qu'en peinture de finition. Leur efficacité est bonne pour autant que l'on respecte les temps de séchage entre les couches.

Le métal doit être considéré, comme un des supports, comme le bois, ou les professionnels peuvent rencontrer et être confrontés à des situations qui méritent de l'attention et du savoir-faire.

Le léger coup de papier de verre et une petite couche de peinture ne suffiront pas et auront des conséquences fâcheuses aussi bien pour le métal que pour les supports qui l'entourent. ■

Sources : CoP

Photos : Pierre-Yves Correvon



Les cas sont nombreux où le mauvais traitement du métal entraîne des dégâts sur les autres supports.



NCS, le langage des couleurs pour les peintres et les architectes

Depuis 1982, le système de couleurs NCS sert de référence en Suisse pour la communication sur les couleurs et de standard pour les valeurs colorimétriques. Il décrit l'aspect des teintes de manière claire et compréhensible, indépendamment des produits, des matériaux ou des procédés de fabrication.

Développé en Suède, le Natural Colour System-NCS est un système de couleurs reconnu dans le monde entier. Il est utilisé partout où la couleur est un facteur décisif : pour déterminer la couleur des bâtiments existants, pour créer des harmonies chromatiques, pour comprendre la relation entre la couleur, la lumière et les matériaux.

Différents nuanciers offrent un aperçu rapide des 2050 teintes standard. Ces éventails de couleurs sont basés sur l'œil humain et décrivent les couleurs telles que nous les voyons. Au cœur du système NCS se trouvent « six couleurs élémentaires » : les deux couleurs achromatiques que sont le noir et le blanc ainsi que les quatre couleurs chromatiques : jaune, vert, bleu et rouge. Ces couleurs fondamentales ne peuvent être décomposées davantage. Toutes les autres nuances peuvent être décrites par une combinaison de ces couleurs de base. Ainsi, chaque couleur présente dans la vie quotidienne peut être représentée dans une position précise au sein de cet espace.

Pierre-Yves Correvon

PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires

AkzoNobel



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 13, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.swiss

BOSShard
annonce la couleur

BOSSHARD-FARBEN AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch

RUCO
VERNIS ET COULEURS

RUPF & CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



CAPAROL

CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch

weber

SAINT-GOBAIN

SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.ch.weber



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch

Socol FABRIQUE DE PEINTURES ET VERNIS

SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch

KNAUF

KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires



ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



DOLD AG
www.dold.ch

Dosteba

DOSTEBA AG
www.dosteba.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



Votre travail le mérite.

PEKA Pinselfabrik AG
www.peka.ch / www.pekashop.ch



VERNIS CLAESENS SA
www.claessens.ch



PROTABLETTES SA
www.protablettes.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupret.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

LANIT SA
www.lanit.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficace et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

www.groupe-de-sponsors.ch



MARMOtherm KK32 WS

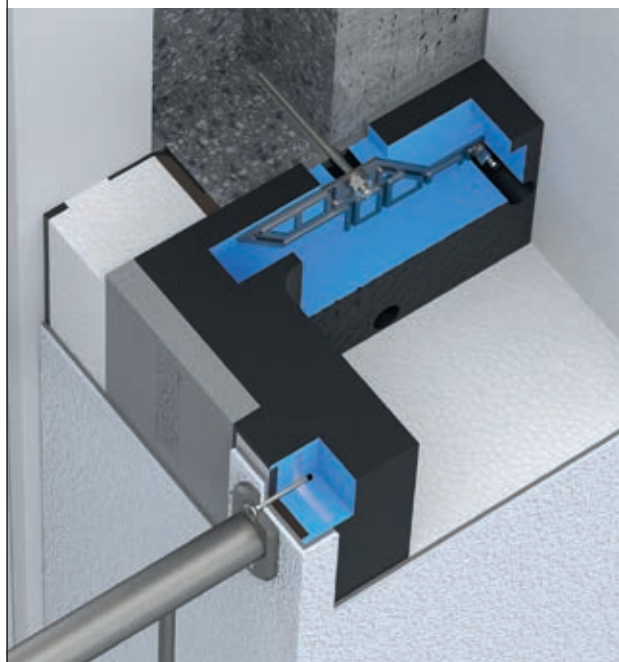
Combi mortier de soubassement

- Non absorbant, non capillaire
- Haute adhérence même sur supports difficiles
- Pouvant être feutrée
- Hydrofuge

www.ch.weber



Les équerres TRA-WIK®-ALU-RF / -RL



Plus que sans pont thermique

L'équerre TRA-WIK® offre une solution sur mesure pour le montage sans pont thermique d'éléments rapportés sur des enveloppes de bâtiment à façade ventilée ou à isolation compacte. Optimisez votre installation grâce à une construction durable et techniquement aboutie.

Vos avantages

- Capacité de charge élevée
- Finitions de façade parfaites
- Totalement étanche
- Pas de pont thermique
- Certifié et testé

Dosteba AG

CH-8184 Bachenbülach

Téléphone: +41 43 277 66 00

Web: www.dosteba.ch

Dosteba

*Elemente sind
Les éléments sont
unsere Stärke
notre point fort*



2005–2026

20 ans sur le **TERRAIN...** et dans l'atelier

**Chronique d'un
formateur « plutôt
chantier » sur
l'évolution du métier**



Mario Manzini



Mario Manzini

Maître peintre et plâtrier dans l'âme

En 2005, je démarre comme formateur, à 32 ans. À ce moment-là, on est déjà dans le concret : des délais serrés, des supports pas toujours « idéaux », et cette réalité simple du chantier... ce qui tient, c'est ce qui est bien fait. La différence, c'est qu'en vingt ans, on a gardé les bases, etc. mais on a ajouté des couches. Et aujourd'hui, sur le terrain, un plâtrier doit gérer bien plus qu'un geste : il doit gérer des systèmes, des normes, des détails, des interfaces avec d'autres corps de métier et, de plus en plus, des attentes client.

Je quitte maintenant mon rôle de formateur. Alors j'avais envie de poser ici une version plus « terrain », sans trop de théorie : ce que j'ai vu évoluer, ce qui nous a challengés, et ce qui fait qu'un apprenti devient un pro fiable.

...



...

L'École de la Construction : un cadre qui donne les moyens (et la confiance)

Je tiens aussi à mettre en avant un acteur essentiel de ces années : l'École de la Construction. Parce que pour former « chantier-compatible », il ne suffit pas d'avoir de la motivation : il faut des moyens et une vision.

Au fil des années, l'École a permis d'investir dans les machines, l'outillage, les matériaux et des installations adaptées, afin de rester au plus près des pratiques actuelles. Ce sont des choix qui ne se voient pas toujours de l'extérieur, mais qui changent tout dans la qualité de la formation : on peut entraîner les bons gestes, sur les bons supports, avec un niveau d'exigence comparable à celui du terrain.

« Quand une école investit, mais surtout quand elle fait confiance aux personnes de terrain pour adapter la formation, on obtient un résultat concret : des apprentis mieux préparés, plus efficaces, et plus rapidement opérationnels. ». Mario Manzini

J'ai aussi eu la chance de bénéficier d'une confiance constante : la possibilité d'ajuster les cours, de faire évoluer les contenus, de modifier des séquences, d'intégrer de nouvelles techniques ou de nouveaux systèmes, en fonction des attentes des entreprises formatrices. Cette liberté encadrée est précieuse. Elle permet de garder les cours vivants, utiles, et surtout en phase avec la réalité : celle des chantiers, des méthodes, des contraintes de planning et des standards de qualité.

En résumé : quand une école investit, mais surtout quand elle fait confiance aux personnes de terrain pour adapter la formation, on obtient un résultat concret : des apprentis mieux préparés, plus efficaces, et plus rapidement opérationnels.

2015 : l'ordonnance – le moment où on a recadré la formation sur l'avenir.

En 2015, l'ordonnance de formation remplace le règlement de 1984. Sur le papier, c'est une mise à jour. Sur le terrain, c'est surtout un signal : on clarifie ce qu'on attend d'un plâtrier aujourd'hui.

Et au passage, la nouvelle appellation arrive : « Plâtrier constructeur à sec ». Franchement, ça a du sens. Parce qu'entre cloisons, plafonds, doublages, gaines techniques, systèmes, bandes, enduits, détails, tolérances, etc. la construction à sec est devenue une grosse part du quotidien. Et ce n'est plus juste « poser des plaques » : c'est construire un ensemble cohérent.

La suite est déjà en route : une nouvelle ordonnance est en cours de finalisation, pour une mise en application en 2027. Encore plus orientée vers la transition énergétique et des compétences plus dirigées client : expliquer, conseiller, comprendre les besoins, livrer une qualité qui se voit — et qui tient dans le temps.

J'ai eu la chance de participer à ces travaux. Et j'en retiens aussi un point fort : la formation est devenue plus nationale. Il y a une vraie synergie entre régions linguistiques, et ça, c'est précieux : on avance avec une vision commune, des attentes mieux harmonisées, et un métier qui gagne en cohérence au niveau suisse.



Ce qui a vraiment changé sur le chantier : les « systèmes »

Si je prends un exemple simple : avant, on parlait souvent « produit + geste ». Aujourd'hui, on parle « système complet ». Et ça change tout.

Parce qu'un système, c'est un support (pas toujours joli), des compatibilités, des étapes, des détails qui font la différence, et une responsabilité derrière (acoustique, phonique, feu, thermique). Au quotidien, ça veut dire répondre à des questions très concrètes :

- « Je suis sur quel support ? »
- « Quel système quel procédé ? »
- « Quelle couche, quelle épaisseur, quel temps ? »
- « Je traite comment ce détail singulier ? »

En formation, ça oblige à enseigner le « comment », mais surtout le « pourquoi » : la logique, les contrôles et les conséquences quand on « saute » une étape.

Les normes : quand le détail fait la différence

Anti-incendie : « Ça ne se voit pas, mais ça compte ».

Traversées, continuité, compartimentage, conformité : tout doit être fait proprement. La formation doit apprendre à être exigeant sur ce qu'on ne voit plus ensuite.

Acoustique : « La fuite te ruine tout ».

Une seule fuite et tu perds la performance. La méthode et les détails deviennent la base.

Thermique : « Le pont thermique n'attend que toi ».

La performance se perd sur les raccords et les points singuliers. Le plâtrier est pleinement dans la logique de l'enveloppe.

ITE : la transition énergétique, version façade (et version réalité)

L'isolation thermique extérieure (ITE) est probablement l'évolution la plus visible et la plus structurante de ces dernières années. On en fait partout, sur des bâtiments habités, en rénovation, avec des contraintes d'accès, de météo, de planning, et une attente simple du client : « Je veux que ça soit performant... et que ça soit beau. » Pour le plâtrier, l'ITE a fait entrer la transition énergétique dans le quotidien, façade après façade.

Ce qui change avec l'ITE, c'est que tout se voit. Une cloison intérieure, on peut parfois rattraper. Une façade, beaucoup moins : la lumière rasante, les grandes surfaces, les alignements, les tableaux, les angles, les reprises, etc. la moindre faiblesse ressort. Et derrière l'esthétique, il y a surtout une exigence de système : l'ITE n'est pas un « enduit sur isolant », c'est une suite d'opérations où l'ordre et la méthode sont non négociables.

Une spécialité qui oblige à être méthodique.

Sur le terrain, l'ITE demande une discipline très concrète :

- lecture du support et préparation (planéité, adhérence, humidité, cohérence du support),
- implantation et lignes de référence (on ne « part pas au feeling » sur 200 m²),
- collage et/ou fixation selon le système, avec une vraie attention aux rives et aux zones sensibles,
- gestion des profils, des départs, des joints, des arrêtes et des renforts,
- mise en place du treillis (chevauchements, position dans la couche, renforts aux ouvertures),
- traitement des points singuliers (tableaux, appuis, linteaux, seuils, sous-faces, raccords avec autres matériaux),
- respect des temps et des conditions climatiques,
- puis finition : régularité, texture, uniformité, et cohérence du rendu sur l'ensemble.

En clair, en ITE, on ne « rattrape pas à la fin » ce qui a été approximatif au départ. Si la base est bancal, tout le reste suit. Les vrais pièges de chantier (ceux qu'on apprend à reconnaître). Ce qui fait souvent la différence, ce n'est pas la théorie, mais la capacité à repérer les pièges :

- un support hétérogène où l'adhérence varie,
- une façade qui « triche » et qui donne de faux aplombs si on ne contrôle pas dès le départ,
- des points singuliers mal anticipés qui finissent par fissurer,
- une météo qui impose de s'organiser autrement (protéger, séquencer, adapter),
- et surtout, la tentation d'aller trop vite, alors que l'ITE demande justement d'être régulier et constant.

...

...

Formation : apprendre vite... mais apprendre juste

En formation, l'ITE est un révélateur extraordinaire : la progression est rapide, car l'apprenti voit immédiatement le résultat de sa méthode. Mais c'est aussi une spécialité qui exige un cadre solide. Pour qu'un jeune monte en compétence, il faut lui transmettre des réflexes simples et « chantier-compatible » :

- contrôler tout le temps (règle, niveau, alignement, épaisseurs),
- travailler proprement (parce que la propreté en ITE, c'est de la qualité),
- comprendre le rôle de chaque couche,
- et surtout : anticiper les points singuliers avant d'être « au pied du mur ».

À mes yeux, c'est là que l'ITE résume bien le métier d'aujourd'hui : un métier de façade, donc visible ; un métier de système, donc précis ; et un métier de performance, donc directement lié aux enjeux énergétiques.

Les fournisseurs : des partenaires de chantier... et de formation

Sur le terrain, on le sait tous : un fournisseur, ce n'est pas juste quelqu'un qui « livre des palettes ». Dans notre métier, c'est souvent un partenaire technique. Et avec l'évolution des systèmes (construction à sec, ITE, performances feu/acoustique/thermique), leur rôle est devenu encore plus important.

Concrètement, ce que j'ai beaucoup apprécié au fil des années, c'est leur capacité à être présents là où ça compte :

- quand une mise en œuvre pose question,
- quand un support est atypique,
- quand un détail de jonction devient sensible,
- ou quand un chantier demande une solution qui tienne la route sur la durée.

Leur valeur ajoutée, c'est aussi de nous aider à rester dans le vrai. Entre ce qui est « annoncé » sur une fiche technique et ce qui se passe réellement sur un chantier (conditions météo, supports imparfaits, interfaces entre corps de métier, contraintes de délais), il y a parfois un monde. Avoir un interlocuteur qui connaît les systèmes, leurs limites, et les points d'attention, ça évite des erreurs... et parfois de gros retours de bâton.

En formation, cette collaboration a eu un impact direct. Grâce aux fournisseurs, on a pu :

- actualiser les cours avec les systèmes réellement utilisés en entreprise,
- obtenir des conseils de mise en œuvre et des retours terrain,
- organiser des démonstrations et des moments d'échange concrets,
- accéder à de la documentation claire, à des schémas, à des recommandations,
- et, très simplement, travailler avec des matériaux et des solutions à jour, pas « d'hier ».

Pour moi, c'est un point clé : si on veut former des apprentis capables d'être rapidement utiles en entreprise, il faut qu'ils manipulent les bons produits, qu'ils comprennent les bons systèmes, et qu'ils apprennent les bons réflexes — ceux qui correspondent au chantier d'aujourd'hui.

J'en profite donc pour remercier ces partenaires. Leur soutien ne se limite pas à une question de matériel : il contribue directement à la qualité de la formation, à la crédibilité de nos contenus, et au lien indispensable entre école et entreprises formatrices. Rester à la page, dans un métier qui bouge aussi vite, c'est aussi grâce à eux.

Conclusion : je quitte la fonction, pas la vision du métier

En vingt ans, j'ai vu notre métier évoluer à une vitesse impressionnante. On est passé d'un univers où l'on parlait surtout « geste et produit » à un métier où l'on parle aussi systèmes, performances, normes, interfaces, et de plus en plus relation client. La construction à sec s'est imposée, l'ITE est devenue un pilier de la transition énergétique, et les exigences feu/acoustique/phonique/thermique ont rendu certains détails



non négociables. Au fond, ce n'est pas une perte d'identité: c'est une montée en compétences. Le plâtrier constructeur à sec est aujourd'hui un acteur central du bâtiment, parce qu'il touche à la qualité visible... mais aussi à la qualité « invisible »: sécurité, confort, performance.

Si je devais retenir une leçon de terrain, c'est celle-ci: ce sont les détails qui font la différence. Un angle juste, une planéité maîtrisée, une traversée traitée correctement, une finition régulière, une façade qui « sort » proprement... Ça ne s'improvise pas. Ça s'apprend. Et ça s'apprend mieux quand la formation reste connectée aux attentes des entreprises formatrices et à la réalité des chantiers. De ce point de vue, je suis reconnaissant à l'École de la Construction pour les moyens mis à disposition (machines, outillage, installations) et surtout pour la confiance accordée au fil des années afin d'ajuster les cours, de les faire évoluer, et de rester « chantier-compatible ».

Je remercie aussi les fournisseurs, partenaires privilégiés de la formation. Leur soutien technique, leur disponibilité, leurs démonstrations et leurs retours d'expérience nous ont permis de rester à jour, de former avec les bons systèmes, et de transmettre des pratiques réellement utilisées sur le terrain, pas des solutions théoriques.

« Le chantier change, les systèmes évoluent... mais un bon plâtrier se reconnaît toujours à la même chose: ce qu'il réalise est juste, propre, et ça tient ». Mario Manzini

Je quitte aujourd'hui mon rôle de formateur avec un sentiment clair: la transmission reste l'un des leviers les plus puissants pour protéger l'avenir du métier. Parce qu'un apprenti bien formé, c'est un futur collègue fiable. Et dans un métier qui bouge aussi vite, la compétence n'est pas un acquis: c'est une dynamique. L'ordonnance 2027 ira encore plus loin vers l'énergie et le client: ce sera une opportunité... à condition de continuer à former des professionnels solides, méthodiques, propres, capables de dialoguer, d'expliquer, et de livrer une qualité durable.

Je quitte une fonction, mais je garde le même attachement à ce qui fait la valeur de notre métier: la rigueur, la méthode, la précision, et la fierté du travail bien fait. Et si je devais terminer par une phrase simple, ce serait celle-là: le chantier change, les systèmes évoluent... mais un bon plâtrier se reconnaît toujours à la même chose: ce qu'il réalise est juste, propre, et ça tient. ■



Le plâtre : Expressions populaires

Le plâtre des Égyptiens

Les Égyptiens utilisaient déjà le plâtre pour recouvrir leurs tombeaux et fixer les fresques. Des archéologues ont trouvé des murs si bien conservés qu'on dirait qu'ils venaient d'être faits... après plus de 3000 ans ! On raconte même qu'un ouvrier aurait plaisanté : « Au moins, si le pharaon se réveille, il aura des murs bien propres pour admirer son éternité ! »

Le château « blanchi »

Au temps des seigneurs, les châteaux étaient souvent sombres et humides. Alors, on appliquait du plâtre sur les murs pour les éclaircir. Dans un manoir, un visiteur s'étonna : « Pourquoi vos murs sont-ils si blancs ? » Et le seigneur répondit fièrement : « Pour que mes ennemis soient aveuglés dès qu'ils entrent ! » Comme quoi, le plâtre servait aussi d'arme psychologique...

L'inventeur distrait

À la Renaissance, un architecte italien passionné de plâtre voulait tester sa solidité. Il en recouvrit même... ses chaussures ! Ses apprentis riaient : « Maestro, vous allez marcher droit au plafond ! » Finalement, ses murs tinrent debout, et ses souliers aussi, mais avec un bon kilo de poussière en prime.

Source : Diverses sources internet

FÉVRIER ET MARS

PLATEFORME INDIVIDUELLE ROULANTE LÉGÈRE PIRL

Plateforme WZ

3 marches

Hauteur de travail : 2,75 m



Fr. 390.⁰⁰ HT
Fr. 312.⁰⁰

Plateforme GARDIA*

p.ex. 3 marches

Hauteur de travail : 2,75 m



Fr. 753.⁰⁰ HT
Fr. 602.⁴⁰

Conforme suva

-20%
sur toutes nos PIRL



Fr. 644.⁰⁰ HT
Fr. 515.²⁰

Fr. 889.⁰⁰ HT
Fr. 711.²⁰

* différentes hauteurs en stock



Plateforme PLATEA*

p.ex. 5 marches

Hauteur de travail : 3,31 m

Plateforme FRISCOP*

p. ex. 3-6 marches

Hauteur de travail : 3,48 m

Paiement comptant à la commande ou à l'enlèvement, prix valables en février et mars, hors taxes et livraison.



Accès & Elévatique SA

Ch. Mont-de-Faux 2 • 1023 Crissier • info@elevatique.ch

☎ 021 711 77 77 • www.elevatique.ch



SORBA

Solution logicielle
globale
pour les entreprises
de plâtrerie et
peinture



www.sorba.ch



swiss made software



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Partenariat commercial, notre offre

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)

Contact: 027 322 52 66 - info@frepp.ch

K'ARCHER



BRING BACK THE WOW.

Votre partenaire pour les tâches de nettoyage du secteur de la peinture et de la plâtrerie.

kaercher.ch

Prix pour vos offres 2026

Les augmentations qui interviennent pour 2026, soit au niveau des salaires, des charges sociales, des matériaux et des différentes composantes de vos prix, doivent être prises en considération dans l'établissement de vos prochains devis, offres ou soumissions.

La FREPP a établi des tableaux spécifiques (voir ci-dessous) qui vous seront fort utiles pour ce faire. Vous les trouverez sous le site de la FREPP > Activités > Tableau des incidences des augmentations (lien direct: www.frepp.ch/images/tableaux_incidence_augmentations_2026.xlsx) ou en scannant le QR code ci-contre :



Travaux d'isolation périphérique
Incidences des augmentations sur le chiffre d'affaires 2026

Répartition des coûts:	Coûts salariaux en %	58%
	Matériaux en %	34%
	Frais généraux en %	8%
		100%

En % sur le chiffre d'affaires

Coûts salariaux	1.6%	x	58%	0.93%
Salaires, charges sociales, frais de personnel, etc.				
Matériaux	0%	x	34%	0.00%
Marchandises, outillage				
Frais généraux	2%	x	8%	0.16%
Electricité, véhicules, déchets, recyclage, téléphone, etc.				
Incidences globales				1.09%

Ces chiffres sont mentionnés à titre d'exemple. Chaque entreprise les adaptera en fonction de sa propre situation.

FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion - www.frepp.ch

Travaux de peinture
Incidences des augmentations sur le chiffre d'affaires 2026

Répartition des coûts:	Coûts salariaux en %	75%
	Matériaux en %	15%
	Frais généraux en %	10%
		100%

En % sur le chiffre d'affaires

Coûts salariaux	1.6%	x	75%	1.20%
Salaires, charges sociales, frais de personnel, etc.				
Matériaux	3%	x	15%	0.45%
Marchandises, outillage				
Frais généraux	2%	x	10%	0.20%
Electricité, véhicules, déchets, recyclage, téléphone, etc.				
Incidences globales				1.85%

Ces chiffres sont mentionnés à titre d'exemple. Chaque entreprise les adaptera en fonction de sa propre situation.

FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion - www.frepp.ch

Travaux de plâtrerie
Incidences des augmentations sur le chiffre d'affaires 2026

Répartition des coûts:	Coûts salariaux en %	60%
	Matériaux en %	30%
	Frais généraux en %	10%
		100%

En % sur le chiffre d'affaires

Coûts salariaux	1.6%	x	60%	0.96%
Salaires, charges sociales, frais de personnel, etc.				
Matériaux	0%	x	30%	0.00%
Marchandises, outillage				
Frais généraux	2%	x	10%	0.20%
Electricité, véhicules, déchets, recyclage, téléphone, etc.				
Incidences globales				1.16%

Ces chiffres sont mentionnés à titre d'exemple. Chaque entreprise les adaptera en fonction de sa propre situation.

FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion - www.frepp.ch

Droit du travail

Réduction du DROIT aux vacances

Absences cumulées ou de longue durée ?

Dans quelle mesure un employeur peut-il réduire le droit aux vacances d'un travailleur ?

Parlons vacances.

Melany Bogo
Juriste

Le droit aux vacances croît, en principe, en fonction du travail effectivement accompli, selon un taux mensuel proportionnel à la durée annuelle des vacances (1,67 jour pour 4 semaines, 2,08 jours pour 5 semaines, etc.). L'adage « pas de travail, pas de vacances » doit cependant être nuancé au regard de nombreuses exceptions et subtilités légales consacrées par le droit suisse. En ce sens, l'art. 329b du Code des obligations (CO) précise que la réduction du droit aux vacances varie selon la nature et la cause de l'absence, en vertu des modalités suivantes :

- Absences liées à des congés légaux protégés (congé maternité (art. 329f CO), congé de l'autre parent (art. 329g CO), congé d'adoption (art. 329j CO) ou prise en charge d'un enfant gravement atteint (art. 329i CO)) : aucune réduction.

Il est ainsi recommandé aux employeurs de procéder à une évaluation régulière du droit aux vacances des travailleurs, en tenant compte de la nature des absences survenues durant chaque période de référence donnée.

- Empêchement imputable à l'employeur (p. ex : dysfonctionnement interne, baisse du volume d'affaires) : aucune réduction.
- Empêchements objectifs externes (p. ex : catastrophes naturelles, restriction de la circulation) : aucune réduction. Le salaire n'est généralement pas dû durant cette période.
- Empêchement fautif de l'employé (p. ex : accident sous l'emprise de l'alcool, absence injustifiée) : réduction de 1/12 par mois complet d'absence dès le premier mois complet d'absence.

- Empêchement lié à la grossesse de la travailleuse : réduction de 1/12 par mois complet d'absence applicable dès le troisième mois complet d'absence (délai de grâce de deux mois + minima d'un mois complet d'absence).¹
- Empêchement non fautif de l'employé pour des raisons inhérentes à sa personne (p. ex : maladie, accident, accomplissement d'une obligation légale, exercice d'une fonction publique ou prise d'un congé jeunesse) : réduction de 1/12 par mois complet d'absence dès le deuxième mois complet d'absence (délai de grâce d'un mois + minima d'un mois complet d'absence).¹

Détermination de l'« exercice-vacances »

Sauf accord contraire, le calcul de la réduction du droit aux vacances s'opère par année de service (et non par année civile). Cette période de référence, communément appelée « exercice-vacances », constitue la base de calcul de l'éventuelle réduction.

Au cours d'un même exercice-vacances, l'employeur est autorisé à cumuler les absences de même nature, que celles-ci

¹ Des dispositions plus favorables aux travailleurs, telles que celles prévues par des conventions collectives de travail (CCT), sont expressément réservées.





soient consécutives ou discontinues. Lorsque les absences s'étendent sur deux exercices-vacances successifs, le calcul est effectué séparément pour chaque exercice, sans report d'un éventuel cumul antérieur.

Notion de « mois complet »

À teneur de l'art. 329b CO, la réduction s'opère sur la base de « mois complets » d'absence. Étant donné que la durée des mois varie de 28 à 31 jours et que plusieurs périodes d'absence peuvent se succéder de manière entrecoupée, il apparaît pertinent de fonder le calcul de la réduction sur une approche moyennisée. Il est ainsi admissible de considérer qu'un mois de travail à temps plein correspond, en moyenne, à 21,75 jours ouvrés (365 jours – 52 dimanches – 52 samedis, soit 261 jours, divisés par 12 mois).

À titre d'exemple, une travailleuse, engagée à temps plein le 1er mars 2024, se trouve en incapacité pour cause de maladie du 3 novembre 2024 au 8 décembre 2024, puis du 15 janvier au 28 février 2025 (à savoir 58 jours normalement travaillés). Le droit aux vacances de la travailleuse peut, dans le cas d'espèce, être réduit d'un douzième, étant considéré que son absence est de 2,67 mois ($58 \div 21,75$, le troisième mois n'étant pas complet) et qu'un délai de grâce d'un mois a été retenu en raison d'une absence non fautive inhérente à sa personne.

Situation d'incapacité partielle de travail

En cas d'empêchement partiel de travailler, seules des fractions de journées sont comptabilisées. Il convient ainsi d'additionner les jours d'absence qui auraient dû être ouvrés, en tenant compte du taux d'incapacité, à savoir : un jour d'absence à 100 % = 1 jour, un jour d'absence à 80 % = 0,8 jour, etc. À titre d'exemple, un travailleur, engagé à plein temps le 1er mars 2024, s'est trouvé en incapacité de travail pour cause de maladie à 100 % du 1er septembre 2024 au 31 octobre 2024 (44 jours normalement travaillés), puis à 80 % du 1er novembre au 15 décembre 2024 ($31 \times 0,8 = 24,8$ jours). Somme toute, le travailleur a été absent durant 68,8 jours, soit l'équivalent de trois mois complets ($68,8 \div 21,75 = 3,16$). Après avoir pris en considération le délai de grâce d'un mois applicable dans le cas d'espèce, la réduction du droit aux vacances sera donc de deux douzièmes durant cette année de service.

Pour conclure

Du délai de grâce aux exclusions expresses de la réduction, le droit aux vacances est encadré par de nombreux garde-fous légaux. Il est ainsi recommandé aux employeurs de procéder à une évaluation régulière du droit aux vacances des travailleurs, en tenant compte de la nature des absences survenues durant chaque période de référence donnée. Une gestion suivie, au gré des absences, contribuera à nourrir la transparence dans les rapports de travail, tout en préservant efficacement les intérêts patronaux. ■



DEEP OCEAN PACIFIC 100

DEEP OCEAN est plus qu'une simple couleur. Une couleur qui évoque la sensation de la mer dans la pièce – puissante, inspirante et intemporelle. Découvrez la puissance de la couleur tendance 2026 !

Curieux ?

Pour plus d'informations, scannez le code QR.



THE POWER OF SURFACE.



Alba®

Construire durablement avec le **PLÂTRE**

Les carreaux de plâtre massif Alba® de Rigips sont synonymes de climat intérieur sain, d'économie circulaire et de qualité suisse.

La devise «Recycle ton PLÂTRE» exprime bien plus qu'un simple recyclage: elle incarne une vision d'avenir pour le secteur de la construction. Avec les carreaux de plâtre massif Alba®, Rigips AG s'engage activement en faveur d'une construction respectueuse des ressources, d'une économie circulaire efficace et d'un habitat sain.

Durabilité et innovation réunies

Les carreaux Alba® allient efficacité, flexibilité et fabrication qui préservent les ressources. Ils sont fabriqués à partir de plâtre local et de plâtre recyclé suisse, ce qui permet de réduire les distances de transport et d'améliorer durablement le bilan CO₂. Naturellement exempts de substances nocives, neutres du point de vue du pH, les produits Alba® contribuent, grâce à leur biologie du bâtiment, à un climat ambiant agréable et sain en régulant l'humidité de l'air. Leur recyclabilité à 100 % répond aux exigences écologiques les plus strictes et permet une réintégration complète dans le cycle du plâtre.

Alba® incarne la qualité suisse, l'innovation et la responsabilité environnementale. La production respecte des normes strictes, les transports sont courts et les ressources sont utilisées avec soin.

Des solutions polyvalentes pour tous les projets de construction

Nouvelle construction, transformation ou rénovation: les carreaux de plâtre massif Alba® offrent des solutions adaptées à une grande diversité d'exigences. Faciles à mettre en œuvre et rapides à coller, ils permettent d'obtenir des surfaces lisses avec un minimum de travail de finition.

Leur faible poids ménage la structure du bâtiment et offre une grande liberté d'aménagement. Les produits Alba® se distinguent également par leurs excellentes performances en



*Cycle de recyclage Alba® –
«Recycle ton plâtre»*

matière de sécurité, notamment dans les domaines de l'isolation acoustique et de la protection incendie, avec une fonction de compartimentage pouvant atteindre 180 minutes. Des variantes spécifiques, telles qu'Alba® hydro sont parfaitement adaptées aux locaux humides.

Économie circulaire avec RiCycling®

Avec le concept RiCycling®, Rigips mise sur des cycles fermés des matières. Le plâtre trié de manière sélective est transformé, sur le site de production de Granges (VS), en nouvelle matière première.

Un taux de recyclage de 25 % permet déjà d'économiser 160 tonnes de CO₂ par an. Des réseaux de partenaires ainsi que des solutions logistiques telles que BigSack facilitent la collecte, le retour et la réintégration du plâtre dans le cycle de production.

Construire de manière responsable en Suisse

Alba® incarne la qualité suisse, l'innovation et la responsabilité environnementale. La production respecte des normes strictes, les transports sont courts et les ressources sont utilisées avec soin. Il en résulte un matériau de construction performant, qui contribue activement à une culture du bâtiment durable en Suisse. ■

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



SAINT-GOBAIN



MIAUTON



PIROSIG



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité...

Formation professionnelle SUPÉRIEURE



La FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, en collaboration avec l'ASEPP - Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres, est l'organe responsable des différents examens pour les cursus de la formation professionnelle supérieure de peintre et plâtrier, soit chef de chantier, brevet fédéral de contremaître et maîtrise fédérale.

Les dates d'examens à venir sont diffusées dans votre magazine professionnel ainsi que sur le site internet www.frepp.ch. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat de la FREPP.

Prochaines dates d'examens et de cours

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au secrétariat de la FREPP.

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion
formation@frepp.ch, www.frepp.ch

PEINTRE

Diplôme fédéral de maître peintre DF-02-PE

Examens: 2^e semestre 2027

(détails à suivre et sous réserve)

Brevet fédéral de contremaître peintre BF-05-PE

Examens: 1^{er} semestre 2028

(détails à suivre et sous réserve)

Chef de chantier peintre CC-05-PE

Examen pratique: je-ve 5 et 6 mars 2026 (journée)

Examen écrit: sa 14 et 21 mars 2026 (le matin)

Examen oral: sa 14 et 21 mars 2026 (l'après-midi)

Chef de chantier peintre CC-06-PE

Examens: 1^{er} semestre 2027

(détails à suivre)

Cours préparatoires pour l'examen de...

Chef de chantier: Début en janvier 2026 (en cours)

Brevet de contremaître: Automne 2026

Maîtrise fédérale: Automne 2026

(Les sessions débutent sous réserve)

PLÂTRIER

Diplôme fédéral de maître plâtrier DF-02-PL

Remise des thèmes choisis: décembre 2025

Début du travail de diplôme: ve 19 décembre 2025

Remise du travail de diplôme: lu 2 mars 2026

Défense du travail de diplôme: sa 25 avril 2026

Brevet fédéral de contremaître plâtrier BF-03-PL

Examen oral: ve 27 février 2026 (journée)

Examen écrit: sa 28 février 2026 (journée)

Travail de projet: ve 19 juin 2026 (journée)

Certificat de chef de chantier plâtrier CC-04-PL

Examens: 1^{er} semestre 2027

(détails à suivre)

Cours préparatoires pour l'examen de...

Chef de chantier: Début en janvier 2026 (en cours)

Brevet de contremaître: Février 2025 (en cours)

Maîtrise fédérale: 1^{er} semestre 2027

(Les sessions débutent sous réserve)

Apprentis plâtriers

Comment la GPG a-t-elle augmenté les effectifs ?

FORMATION | Face à une baisse inquiétante des apprentis plâtriers à Genève, la Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton Genève (GPG) a réagi. Résultat : 14 jeunes se sont inscrits à la rentrée 2025, évitant une externalisation de la formation. Les explications de son président, Gianluca Caragnano.

Yannick Barillon
Journaliste RP

Gianluca Caragnano, la formation et le métier de plâtrier étaient-ils en danger à Genève ?

Nous avons deux métiers proches qui sont la peinture et la plâtrerie. Chaque année, on compte entre 26 et 30 jeunes qui commencent l'apprentissage de peintre, contre 1 à 3 pour les plâtriers construction à sec. Cette baisse alarmante nous a fait réagir, car la relève est nécessaire pour pérenniser notre profession. La GPG a pris le taureau par les cornes et nous avons enregistré 14 apprentis plâtriers lors de la rentrée en août 2025.



*Gianluca Caragnano,
président de la GPG.*

Quelles ont été les réflexions menées pour augmenter les effectifs ?

La problématique n'est pas nouvelle. Nous avons déjà mis en place des mesures pour accroître le nombre d'apprentis. On a, par exemple, intégré dans une même classe « les articles 32 » et les apprentis plâtriers. Les effectifs sont montés entre 5 et 6 personnes, mais cela restait insuffisant. Le risque que l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue ne maintienne pas la formation à Genève était réel. Nous nous sommes battus au sein de la GPG pour agir et éviter une externalisation hors canton.

Comment avez-vous trouvé des solutions pour avancer ?

Nous avons tapé aux portes pour demander divers soutiens. Il fallait absolument être plus visible : intéresser les jeunes à notre profession et les motiver à choisir cet apprentissage. La fondation ForPro installée à l'espace Tourbillon de Genève encourage, soutient et valorise de manière innovante la formation professionnelle auprès des jeunes, de leur entourage et des entreprises du canton de Genève. D'autres institutions nous ont aussi aidés à recruter de nouveaux apprentis.

Par exemple, quelles institutions de droit public vous ont-elles soutenus ?

Je pense notamment au Service de l'Accueil de l'Enseignement Secondaire II, ACCES II. Ce programme de l'État favorise l'insertion des élèves migrants dans une structure professionnelle genevoise. Leurs conseillers les accompagnent pour établir un CV et un dossier de candidature. Ainsi, les personnes qui postulent pour un apprentissage dans une entreprise sont souvent des personnes motivées. Nous avons bénéficié de ces ressources pour augmenter nos effectifs.



Les salons de présentation des métiers ont-ils été porteurs ?

Si je pense au Salon des métiers, oui, c'est une belle opportunité de visibilité qui peut motiver des jeunes à se former dans la plâtrerie. La Cité des métiers, qui s'est tenue en 2025 à Palexpo, va dans le même sens. On constate que plus de contrats sont conclus à la suite de ces événements. Toutefois, ils n'ont lieu que tous les trois ans, limitant leur impact sur la durée. En revanche, l'accès aux écoles s'est nettement amélioré ces dernières années. Le village des métiers nous permet de rencontrer les jeunes dans les cycles. Un professionnel et deux apprentis présentent le métier pendant 15 minutes, avec le soutien de vidéos. Nous touchons ainsi entre 15 et 17 cycles par année. C'est précieux, tout comme les journées découvertes sur le Campus Spark de Genève.

« Nous avons tapé aux portes pour demander divers soutiens. Il fallait absolument être plus visible : intéresser les jeunes à notre profession et les motiver à choisir cet apprentissage. » *Gianluca Caragnano*

Une campagne de communication plus large a-t-elle été un pivot pour booster les effectifs ?

Avec 14 apprentis inscrits à la rentrée 2025, nous avons l'espoir de pérenniser notre profession. C'est un faisceau de mesures qui explique ce résultat satisfaisant. Mais il est vrai que, grâce au soutien financier conséquent de la Fondation pour la Formation professionnelle et continue du canton de Genève (FFPC), nous avons pu créer une campagne de

communication très prometteuse. L'agence Alternative communication SA a créé un site internet dédié, deviens.ch avec un ton dynamique et un discours accrocheur. Des photos et des visuels simples mais efficaces avec des jeunes qui parlent à d'autres jeunes ont vraiment boosté notre visibilité, également sur les réseaux. Nous avons obtenu 5 millions de vues en tout sur l'ensemble des plateformes de diffusion utilisées.

Avez-vous d'autres atouts pour la suite ?

Ce printemps et cet automne, nous poursuivrons le développement de cette stratégie de communication lancée avec le soutien de la FFPC. Nous sommes aussi très heureux d'accueillir cette année, à Genève, les Championnats romands des plâtriers peintres. L'événement aura lieu dans le cadre de la foire grand public Les Automnales, à Palexpo. Ce sont 140 000 personnes qui affluent pendant 10 jours, dont 60 000 le week-end. C'est une belle opportunité pour consolider notre stratégie. Le bouche-à-oreille fonctionne aussi bien avec de plus en plus de jeunes qui demandent à faire des stages.

Que dire justement du rôle des entreprises formatrices ?

Leur engagement est évidemment essentiel. Il y a quelques années la GPG a réuni les entreprises formatrices autour d'un petit déjeuner pour les informer et les sensibiliser à l'importance de la relève. Par exemple, il est possible de former des apprentis plâtriers même si vos ouvriers plâtriers ne sont pas titulaires d'un CFC, à la condition d'avoir des peintres avec CFC. Car nos métiers sont très similaires. Depuis, les entreprises formatrices sont passées de 9 à 22. C'est aussi un excellent résultat qui dénote une réelle prise de conscience de tous les acteurs pour pérenniser la profession. ■



écologique

Avec nous, réenchantez
votre monument.

Votre premier interlocuteur pour
la protection professionnelle des monuments.



Couleurs

NawaRol / Système écologique de vernis pour l'intérieur

Le système de vernis NawaRol est diluable à l'eau et constitué à plus de 95% de matières premières minérales et renouvelables. Ne jaunissant pas, NawaRol est l'alternative inodore aux peintures à l'huile traditionnelles.

www.sax-farben.ch

saxfort!

AMIANTE

De quoi parle-t-on?



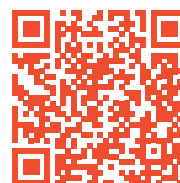
- L'inhalation de fibres d'amiante peut provoquer un cancer. Cette éventualité est à éviter à tout prix.
- L'amiante a été utilisé dans des centaines de matériaux jusqu'en 1990.
- Tous les bâtiments construits avant 1990 peuvent contenir des matériaux amiantés!
- L'utilisation de l'amiante est interdite en Suisse depuis 1990.
- Les travaux effectués sur des matériaux amiantés peuvent libérer des fibres d'amiante.
- Si la présence d'amiante est suspectée, un diagnostic des polluants doit être réalisé sur les parties concernées avant tous les travaux de transformation, de déconstruction ou de rénovation.
- Ce diagnostic est obligatoire (ordonnance sur les travaux de construction, art. 3)!

Renseignez-vous sur la procédure à suivre en cas de présence suspectée d'amiante en téléchargeant la brochure Suva réf. 84052.

Collecte des déchets spéciaux 2026

NOUVEAU dispositif 2026 en ligne

Rendez-vous sur
www.frepp.ch ou scannez
le QR code



Depuis de nombreuses années, la FREPP met à disposition de ses membres une solution dédiée à la collecte des déchets spéciaux générés par les activités de plâtrerie-peinture. Jusqu'à présent, cette collecte s'effectuait une fois par an dans chaque région, selon un calendrier fixe et des points de dépôt prédéfinis. Bien que fonctionnel, ce modèle présentait certaines limites, notamment en matière de flexibilité et de disponibilité.

FREPP

Afin de mieux répondre aux besoins actuels des entreprises et de simplifier les démarches, la FREPP déploie un nouveau dispositif de après collecte.

Le système annuel de collecte par région est ainsi supprimé. Les entreprises n'ont plus à attendre une date précise pour remettre leurs déchets spéciaux.

Accès permanent aux centres de tri partenaires

Chaque entreprise peut désormais déposer ses déchets à tout moment, dans un centre de tri partenaire de sa région, en fonction des horaires d'ouverture du site.

L'accès aux tarifs préférentiels de la FREPP est garanti grâce

à une procédure d'annonce simple et entièrement numérique. Les entreprises ont également la possibilité d'apporter d'autres catégories de déchets (facturés en direct par le centre de tri) afin d'optimiser leurs trajets et leur gestion globale des déchets.

Marche à suivre

Avant tout dépôt, les entreprises doivent effectuer une annonce via un lien dédié disponible sur le site internet de la FREPP. Le formulaire en ligne demande notamment :

- les coordonnées de l'entreprise, et personne de contact;
- son statut (membre/non-membre);
- les types de déchets concernés;
- le tonnage estimatif prévu.

Centres de tri partenaires

Fribourg : Tansvoirie SA
Route des Tuileries, 1754 Rosé

Valais : Recovis SA
Route de Fully 20, 1913 Saillon

Genève : Jaquier Services SA
Route du Bois de Bay 26, 1242 Satigny

Chablais : Transvoirie SA
Chemin de Pré Clos, 1852 Roche

Neuchâtel : Diviza Recyclage SA
Gravière de Rive, 2207 Coffrane

Vaud : Tinguely Recyclage SA
Route des 3 Ponts, 1024 Ecublens

Action « Membres »
50 % sur les prix affichés
pour les membres
FREPP

Tarifs 2026

Les conditions d'élimination sont les suivantes, pour une prise en charge dans les centre régionaux de collecte.

	Membres FREPP	Non-membres FREPP
Peinture sans solvants (bidons en plastique, y c. crépis en bidon)	Fr. 0,50/kg	Fr. 0,80/kg
Peinture avec solvants	Fr. 1,50/kg	Fr. 2,00/kg
Bidons vides en métal	Fr. 0,85/kg	Fr. 1,20/kg
Bidons vides en plastique	Fr. 0,55/kg	Fr. 1,00/kg
Solvants non-halogéné (produits de nettoyage des pinceaux)	Fr. 1,50/kg	
Huiles minérales	Fr. 0,25/kg	
Huiles végétales	Fr. 0,45/kg	
Ampoules économiques	Fr. Gratuit	
Piles et accumulateurs	Fr. Gratuit	
Batterie au plomb	Fr. Gratuit	
Tous les autres produits sont facturés par le centre de tri.		

Les avantages

- Diminution de la surface de stockage pour les déchets en entreprise.
- Grande souplesse dans le choix de la date de livraison.
- Possibilité de livrer plusieurs fois par année, à la fin de chaque gros chantiers.
- Possibilité de livrer d'autres déchets.
- Facilité d'annonce via le site internet.
- Conformité légale concernant le transport vers les centres de tri (max 330 kg de déchets spéciaux par transport).



En participant à la collecte des déchets spéciaux de la FREPP, vous recevrez une attestation de bonne pratique en matière d'environnement.

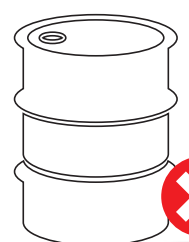
Conditionnement

Depuis 2024, les centres de traitement sont plus exigeants par rapport au type et à la taille de l'emballage des déchets de peinture sans solvant. Ceux-ci doivent impérativement être en matière plastique d'une taille maximale de 25 litres. Pour la prochaine collecte, seuls les seaux et les jerricanes en plastique seront pris en charge. **En cas de non-respect des prescriptions de flaconnage, un supplément de 150 francs par tonne sera facturé à l'entreprise. ■**

À la suite de l'annonce, l'entreprise reçoit automatiquement une autorisation personnalisée par e-mail. Cette autorisation devra être présentée au centre de tri. Elle confirme que le déposant participe à la collecte organisée par la FREPP et lui permet de bénéficier des tarifs préférentiels. La FREPP facturera ensuite les entreprises sur la base des tonnages de déchets spéciaux remis.

Coordination assurée par CP Recycling Management

La gestion opérationnelle de ce nouveau dispositif – traitement des annonces, suivi des tonnages, relation avec les centres de tri et contrôle des droits aux tarifs préférentiels – sera assurée par CP Recycling Management Sàrl, partenaire de longue date de la FREPP pour la gestion des déchets spéciaux.



ColorFree. Nettoyage professionnel des outils.



Économique :
nettoyage des outils
en un temps record

**Économe en
ressources :**
économie d'eau et
réduction des coûts

**Conforme à la
législation :**
élimination sûre et
réglementaire

Nouveau
disponible en
version mobile

STORCH (Schweiz) AG
Tel. +41 62 738 38 88
info@storch.ch



Scannez ici
pour plus
d'informations.



*La perceuse-visseuse à percussion sans
fil n'est pas incluse dans la livraison.



Soyons précis

Seuls les faits comptent en termes d'isolation
de façades:

- Réduction des émissions de gaz
à effet de serre
- Incombustibilité A1
- Réduction du bruit perçu

COMPACT PRO

Un talent naturel
pour les façades.

flumroc.ch/compact-pro



Améliorer la **STABILITÉ** du béton grâce à un nouveau revêtement de protection incendie

En rachetant l'entreprise Ferrotekt Steel Protection AG, la société Dold SA s'est imposée comme spécialiste dans le domaine de la protection anticorrosion élevée et de la protection incendie avec des revêtements pour acier, béton et bois. Ferrotekt présente maintenant un nouveau produit de protection incendie.

Dold SA

La protection incendie du béton représente un aspect crucial de la planification de la sécurité des bâtiments. Certes, le béton est considéré comme un matériau résistant au feu, mais une exposition prolongée à des températures élevées et au feu risque malgré tout de nuire à sa stabilité. Dans de nombreux cas, le recouvrement insuffisant de l'armature des plafonds en béton et des colonnes compromet leur résistance au feu. Lors des réaffectations et rénovations de bâtiments et de parkings souterrains, il faut ici sans cesse relever de nouveaux défis en matière de planification et d'exécution.

Le revêtement de protection incendie à base d'eau est appliqué en épousant le profil du support. Il n'entraîne pas de contrainte statique, ne génère presque pas d'émissions et est disponible dans quasiment toutes les teintes.

Gagner des minutes décisives

Les revêtements modernes et éprouvés de protection incendie servent à ralentir la propagation du feu ainsi qu'à réduire la température du béton. En cas d'incident, il est ainsi possible de gagner des minutes décisives pour sauver des vies, permettre aux pompiers d'accéder au feu et minimiser les dommages matériels. Le nouveau produit de protection incendie pour

le béton de Ferrotekt est homologué AEAI et ne contribue pas seulement à renforcer la sécurité des bâtiments, mais offre également des avantages économiques aux artisans en réduisant considérablement le travail requis lors des projets de rénovation et de réaffectation.

Le revêtement de protection incendie à base d'eau est appliqué en épousant le profil du support. Il n'entraîne pas de contrainte statique, ne génère presque pas d'émissions et est disponible dans quasiment toutes les teintes. Le travail requis est minimal, le temps de rénovation est court:

1. nettoyer le béton;
2. reprofiler les zones endommagées;
3. appliquer le revêtement de protection incendie par pulvérisation;
4. c'est terminé! ■

www.dold.ch

Parking souterrain près de Brugg, revêtement de protection incendie R60.



4^e trimestre 2025

Indice de la CONSTRUCTION

Pour la première fois depuis deux ans, l'indice de la construction atteint de nouveau la barre des 100 points au quatrième trimestre 2025. Les perspectives de tendance pour les trimestres suivants sont également légèrement positives.

Valeur de l'indice

au 4^e trimestre 2025 : **100 pts**

Variation par rapport

au trimestre précédent : **+ 0,5 %**

Variation par rapport

au même trimestre
de l'année précédente : **+ 3,0 %**

SSE – Société suisse des entrepreneurs

La baisse progressive des taux d'intérêt de 1,75 % à 0,00 % au cours des deux dernières années se fait sentir ici. En termes réels, ces réductions de taux ont augmenté le chiffre d'affaires 2025 de 120 millions de francs, et l'année prochaine, 190 millions de francs supplémentaires devraient s'y ajouter.

Les taux stimulent les constructions neuves et les rénovations

Le niveau plus bas des taux rend les immeubles d'habitation plus attractifs en tant qu'investissements générateurs de rendement. La construction de logements devrait connaître des taux de croissance élevés jusqu'à la fin du deuxième ou du troisième trimestre. L'activité de construction bénéficie de la hausse des loyers dans les nouveaux bâtiments résidentiels ainsi que de l'augmentation des prix de vente de la propriété. Inversement, la baisse du taux de référence entraînera probablement une nouvelle diminution des loyers des appartements existants en avril 2026. Les propriétaires immobiliers pourraient y voir le moment opportun pour entreprendre davantage de rénovations dans les bâtiments plus anciens, car ils peuvent d'une part espérer des loyers plus élevés après rénovation et,

d'autre part profiter de coûts de financement actuellement bas. En effet, le volume des autorisations de construire pour les extensions et transformations a augmenté ces derniers mois.

Emploi stagnant

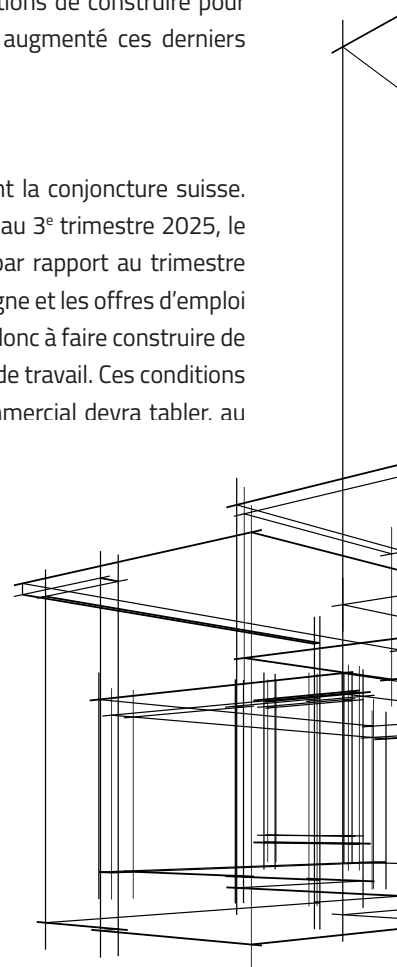
Les taux bas soutiennent globalement la conjoncture suisse. Celle-ci ne progresse que lentement: au 3^e trimestre 2025, le PIB suisse a même reculé de 0,5 % par rapport au trimestre précédent. Le nombre d'employés stagne et les offres d'emploi se raréfient. Les entreprises hésitent donc à faire construire de nouveaux bureaux ou autres espaces de travail. Ces conditions font que la branche du bâtiment commercial devra tabler, au cours des prochains trimestres, sur des taux de croissance stagnants, voire négatifs.

Des surprises possibles dans la construction publique hors sol

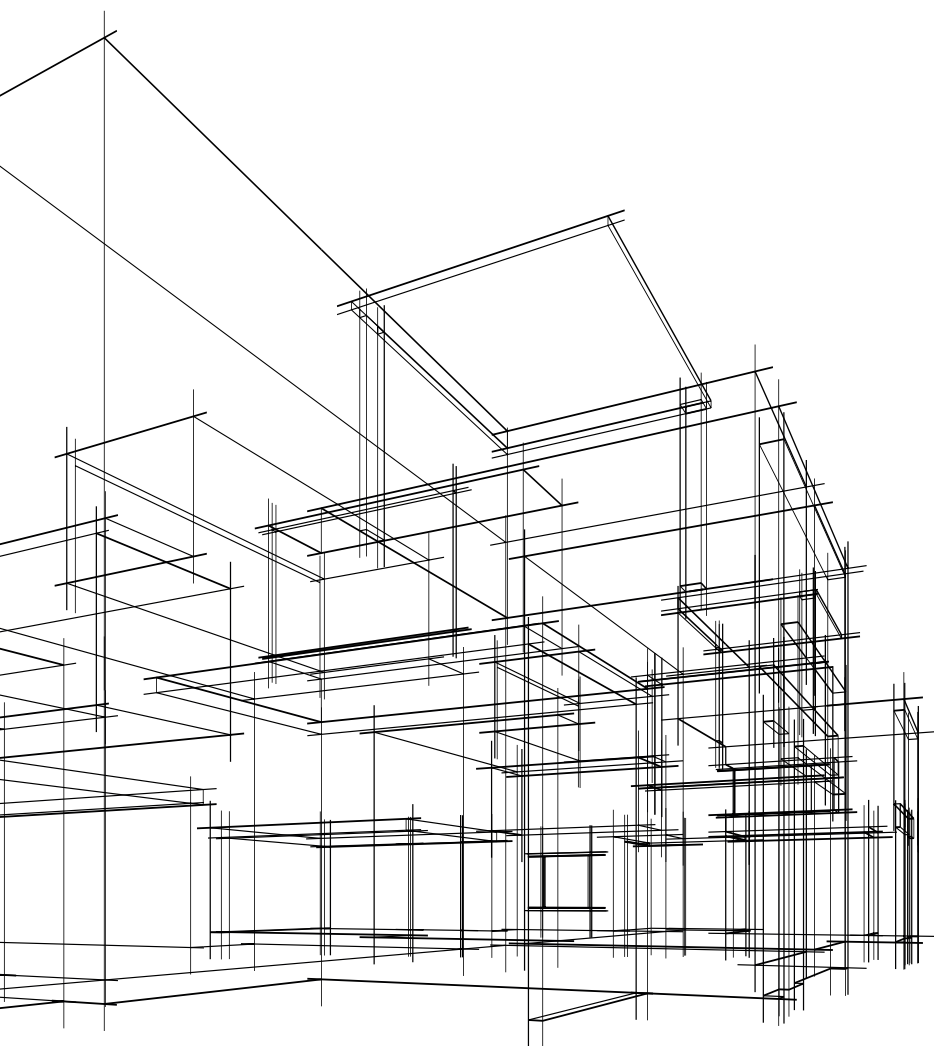
La situation est inverse dans la construction publique hors sol. La croissance démographique et les besoins en capacités, notamment de certains hôpitaux et écoles, indiquent une légère tendance positive. Cependant, l'expérience montre que les fluctuations dans ce segment peuvent être étonnamment importantes. Cela signifie que le chiffre d'affaires peut, certains trimestres, se situer nettement au-dessus ou au-dessous de la tendance prévue. Le volume élevé de commandes enregistré récemment pourrait favoriser de telles variations.

Génie civil en voie de reprise

Le génie civil a affiché, contrairement aux prévisions, une activité légèrement plus faible au cours des derniers trimestres. Certains projets ont été redimensionnés, d'autres sont



Année	2024			2025				2026	Variation par rapport au	
Trimestre	II	III	IV	I	II	III	IV	I	3 ^e trim. 2025	4 ^e trim. 2024
Indice de la construction	99	99	97	98	99	99	100	???	+ 0,5 % ↗	+ 3,0 % ↗
Bâtiments	99	97	95	96	98	99	99	???	+ 0,5 % ↗	+ 4,8 % ↗
Logements	100	97	95	97	99	101	102	???	+ 1,3 % ↗	+ 7,7 % ↗
Autres secteurs	95	95	93	94	93	93	93	???	- 0,9 % ↘	- 0,3 % ↘
Bâtiments publics	99	99	98	97	99	100	99	???	- 1,1 % ↘	+ 1,0 % ↗
Génie civil	100	101	99	100	101	100	100	???	+ 0,5 % ↗	+ 1,1 % ↗



confrontés à des difficultés techniques et à des augmentations de coûts. L'indice de la construction continue toutefois de prévoir une légère tendance positive. Cela correspond par exemple, au fait que, selon l'enquête trimestrielle, les entrepreneurs s'attendent à un chiffre d'affaires légèrement plus élevé au 4^e trimestre 2025. Selon le sondage du KOF, davantage d'entreprises de génie civil évaluent leur carnet de commandes de manière plus favorable et s'attendent à une hausse de la demande dans les prochains mois. ■

Description de la méthode

L'indice de la construction prévoit le chiffre d'affaires désaisonnalisé pour le trimestre suivant ainsi que la tendance pour les trois trimestres suivants.

Jusqu'au 3^e trimestre 2023, l'indice de la construction a été publié en collaboration entre Credit Suisse et la Société suisse des entrepreneurs. Depuis le 4^e trimestre 2023, la SSE publie l'indice de la construction en régie propre.

Avec cette reprise, la méthodologie a été actualisée. Désormais, le 1^{er} trimestre 2023 a été calibré sur une valeur de 100 points. Les données de l'enquête trimestrielle de la SSE sur les entrées de commandes, les réserves de travail et les projets de construction restent la source principale pour les prévisions. En outre, les demandes de permis de construire, les appels d'offres publics, les taux d'intérêt et les matériaux de construction sont pris en compte dans les prévisions de l'indice de la construction. L'indice de la construction est une régression linéaire.



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE



SAVE THE DATE

4^{EME} EDITION DU
TOURNOI DE FOOTBALL
DE LA GPG CUP



20 JUIN 2026
PERLY-CERTOUX

Inscription possible aux entreprises membres de la FREPP hors Genève.
Pour tout renseignement : gpg@fer-ge.ch

Des nouvelles de notre future **ÉCOLE SUPÉRIEURE**

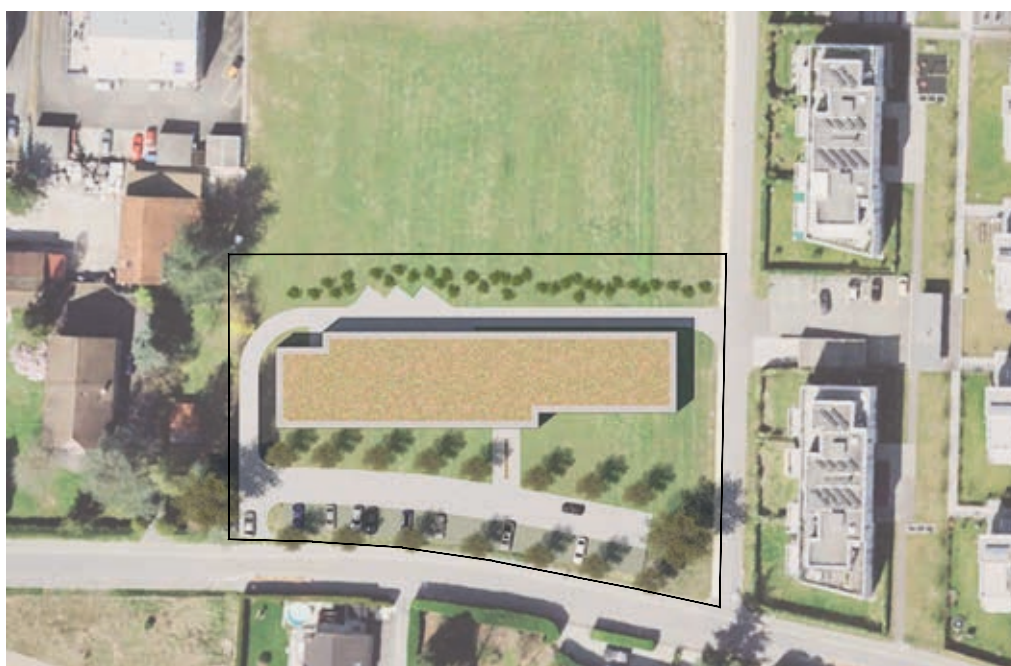
Le projet de l'École Supérieure de la Plâtrerie-Peinture ESPP progresse conformément au calendrier annoncé. Après les phases d'étude et de préparation, le dossier entre désormais dans une étape décisive.

FREPP

Les demandes d'autorisation de construire seront déposées prochainement auprès des autorités communales de Bex, marquant une avancée importante vers la concrétisation du projet. Parallèlement, les appels d'offres sont en cours en ce qui concerne la technique et le gros œuvre et pour la suite, les mises en soumission à l'attention des entreprises sont en phase de concrétisation.

Ces démarches permettront de sélectionner les partenaires chargés de la réalisation des travaux, dans le respect des exigences de qualité et des délais prévus. Si l'ensemble des procédures administratives et techniques se déroulent comme planifiées, le début des travaux est projeté pour la rentrée 2026. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des futures étapes de ce projet dans les prochaines éditions. ■

Crédits photo: Architectes Baumgartner Diserens Leroux



Impressum

Editeur Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture
Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion

Périodicité Trimestrielle

Abonnement Fr. 39.20 par année (HT)

T 027 322 52 60 – info@frepp.ch
www.frepp.ch

Direction

Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration

Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – romy.hintz@frepp.ch

Rédaction, conception et publicité

Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

Publicité (Suisse alémanique)

Stumpp Medien AG
T 044 858 38 00 – info@stumppmedien.ch

© Copyright FREPP – La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

Le FREPP Info est imprimée sur du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council® - Papier fabriqué à partir de fibres de bois provenant de sources responsables); la couverture sur du couché demi-mat extra-blanc 200 g/m² et l'intérieur sur du couché mat blanc 90 g/m².

Agenda 2026

8 mars	Votations fédérales
24 avril	Assemblée générale AVMPP (VS)
28 mai	Assemblée générale GVEPP (VD)
4 juin	Assemblée générale GPG (GE)
11 juin	Assemblée générale ANEPP (NE)
14 juin	Votations fédérales
20 juin	GPG Cup
28 août	Assemblée des délégués FREPP dans le canton de Genève
10-16 septembre	Capa'Cité (NE)
27 septembre	Votations fédérales
9 octobre	Assemblée générale AFEPP (FR)
10-14 novembre	Championnats Romands à Palexpo
20 novembre	Votations fédérales

Publicité

IMPRIMEURS
DEPUIS PLUS DE 160 ANS.

Gessler
IMPRIMERIE S.A.

IMPRIMERIE GESSLER SA • CHEMIN ST-HUBERT 45 • 1950 SION
☎ 027 327 72 33 ✉ INFO@GESSLERSA.CH 🌐 GESSLERSA.CH

Inspiré par la nature.

ExpoSan

Le système anti-moisissures intelligent

Une gamme de produits pratiques qui permet de faire face à toute situation de moisissure. Pour les espaces intérieurs particulièrement sensibles du point de vue de l'hygiène. Élimine et prévient la moisissure de manière efficace et durable.



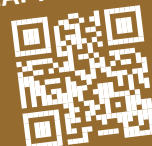


Des classiques éprouvés chargés d'histoire

Depuis plus de 100 ans, RUCO est synonyme de continuité, de qualité et de fiabilité. Ces valeurs se reflètent tout particulièrement dans les produits qui ont fait leurs preuves pendant des décennies et bénéficient d'une grande confiance de la part des utilisateurs.

Deux véritables classiques sont l'apprêt alkyde **HAFT-EXPRESS** et la laque de finition alkyde **SATINA**. Ces deux produits accompagnent de nombreux applicateurs depuis leur formation jusqu'à la retraite et font encore aujourd'hui partie intégrante de leur quotidien professionnel.

HAFTEXPRESS



SATINA

